

Les petites et moyennes entreprises (PME) se disent préoccupées par les compressions que vient d'annoncer Postes Canada. Elles sont nombreuses à utiliser le service postal comme moyen peu coûteux de pénétrer de nouveaux marchés.¹ La tendance est encore plus forte dans le secteur du commerce en ligne et en région rurale.

Hausse des tarifs

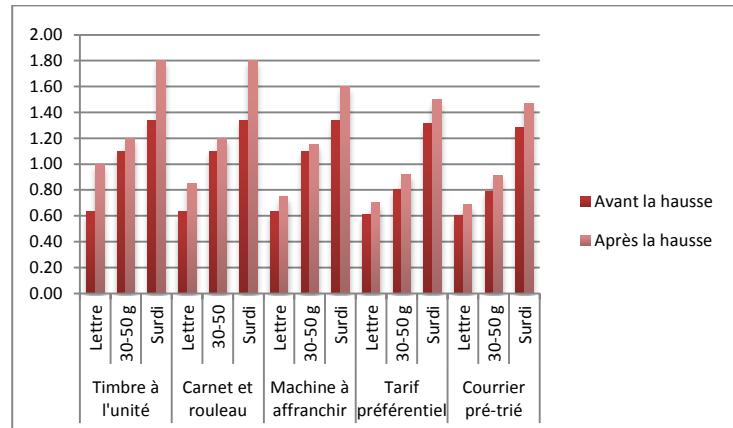
Les petites entreprises sont nombreuses à avoir exprimé publiquement leur opposition à la hausse des tarifs. Ruth Porter, propriétaire d'une petite boîte d'édition en Colombie-Britannique, confie environ 85 % de ses envois à Postes Canada. Elle craint que la hausse des tarifs fasse fuir sa clientèle.²

Mme Porter n'est pas la seule propriétaire de petite entreprise à s'inquiéter. Selon un récent sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), 61 % des propriétaires de petite entreprise affirment que, dans le cadre de leurs activités, l'utilisation de la poste pour l'envoi et la réception du courrier est très importante, et 30 % affirment qu'elle est plutôt importante.³ « Pour de nombreuses petites entreprises qui utilisent la poste pour communiquer avec leurs clients, envoyer des factures et payer leurs fournisseurs, la hausse des tarifs aura des conséquences majeures », a déclaré Dan Kelly, président de la FCEI.

Malgré le peu de consultation qu'elle a menée auprès des gens d'affaires, Postes Canada a annoncé des hausses faramineuses. En 2008, dans le cadre de

l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, les propriétaires de PME ont déclaré que Postes Canada a fait bien peu de cas de leurs besoins comparativement à l'attention qu'elle a accordé aux grands utilisateurs de la poste.¹ Et contrairement à ces derniers, les particuliers et les petites entreprises seront touchés de manière disproportionnée par la hausse des tarifs illustrée ci-dessous.

Hausse des tarifs indiquée dans le *Plan d'action en cinq points* de Postes Canada



*Surdi = Courrier surdimensionné

Suppression de la livraison du courrier à domicile

L'élimination de la livraison du courrier à domicile inquiète aussi de nombreux propriétaires d'entreprise. À Vancouver, le conseiller municipal George Affleck a souligné le grand nombre d'entreprises à domicile qui comptent sur les services de Postes Canada. « Compte tenu du nombre élevé d'entreprises à domicile de Vancouver, quelles seront les conséquences de l'arrêt de la livraison du courrier à domicile sur la prospérité de la ville et sur les entreprises qui y sont installées? »² La réponse à cette question n'est toujours pas connue, car Postes Canada a omis de tenir des consultations auprès des PME.

¹ Examen stratégique de la Société canadienne des postes, p. 19.

² Lettre Ruth de Porter, propriétaire de Polestar Calendars Ltd., envoyée à Lisa Raitt, le 9 janvier 2014.

³ FCEI, « Les PME inquiètes de la hausse des tarifs de Postes Canada », www.cfib-fcei.ca/francais/article/5746-les-pme-inquiètes-de-la-hausse-des-tarifs-de-postes-canada.html

⁴ Examen stratégique de la Société canadienne des postes, p.19

Fiabilité, sécurité et confidentialité

Grâce à l'image de marque de la société d'État, qui se traduit par la fiabilité, la sécurité et la confidentialité, les Canadiens sont nombreux à faire confiance à Postes Canada pour livrer le courrier et les colis. Et cette confiance repose sur le système actuel de livraison à domicile. En revanche, les boîtes postales communautaires (BPCOM) sont peu surveillées et peuvent être situées dans des endroits peu éclairés où les gens ne vont pas chercher leur courrier tous les jours. Par conséquent, les BPCOM risquent davantage d'être la cible de vandalisme perpétré pour y voler le courrier et usurper l'identité des gens.

À Surrey, en Colombie-Britannique, le vol de courrier est tellement grave que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a sonné l'alerte en demandant aux résidents de prendre les précautions nécessaires pour protéger leur courrier en tout temps, surtout durant la période des Fêtes.³ La GRC a déclaré qu'au cours des semaines précédentes, les BPCOM des localités du Lower Mainland, en Colombie-Britannique, avaient fait l'objet de vol de courrier. Dans la province, entre 2008 et 2013, la presse a rapporté près de 4 880 vols de courrier dans des BPCOM.⁴

Le passage aux BPCOM aurait aussi sans doute pour effet d'accroître le risque d'usurpation d'identité. Les entreprises qui envoient ou qui reçoivent des factures ou des documents présentant des renseignements financiers confidentiels devraient s'inquiéter. De plus, les risques pour la sécurité et la confidentialité du courrier sont particulièrement inquiétants pour les entreprises qui envoient et qui reçoivent par la poste des colis et des documents financiers de nature confidentielle.

Ce que vous pouvez faire

En tant que propriétaire d'entreprise, si les récentes compressions de Postes Canada vous inquiètent, voici ce que vous pouvez faire : écrivez à Lisa Raitt, ministre responsable de Postes Canada (voir la lettre modèle ci-jointe) et apposez une affiche « Sauvons Postes Canada » dans la fenêtre de votre entreprise.

⁵ Crawford, Emma. *Business Vancouver*. « City to Canada Post: Don't slash home delivery », 22 janvier 2014.

www.biv.com/article/20140122/BIV0109/140129969/city-to-canada-post-don-8217-t-slash-home-delivery

⁶ GRC. Prévention du vol de courrier, 23 décembre 2013

<http://surrey.rcmp-grc.gc.ca/ViewPage.action?siteNodeId=79&languageId=4&contentId=32872>

⁷ CBC News. « Are Canada Post's community mailboxes really safe? », www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/are-canada-post-s-community-mailboxes-really-safe-1.2460515